



UN SAC DE NŒUDS !

Le syndicat local Force Ouvrière Justice de la Maison d'Arrêt de Digne tenait à féliciter vivement les Collègues qui ont découvert des substances illégales à l'intérieur de sacs de linge destinés à des détenu "arrivants" !

Ces sacs amenés par des personnes n'ayant pas de permis de visite contenaient des produits stupéfiants bien dissimulés dans des coutures de vêtements et dans des chaussures !

Ces découvertes apparaissent justement en pleine polémique au sujet de ces sacs pour les détenus nouvellement arrivés !

En effet, la direction autorisent ces détenus sans permis de visite à faire rentrer **un sac de linge par semaine** ! Alors que Force Ouvrière Justice revendique pour une bonne gestion (surtout en période de surencombrement des cellules) **un seul sac par détenu durant la phase d'accueil** !

D'autant plus que dans le CPP l'article 5-2-2 concernant le dépôt ou retrait à l'établissement en dehors des visites ne précise pas "une fois par semaine" !

Pour le syndicat local Force Ouvrière Justice ce n'est pas le SPIP qui doit interagir dans le fonctionnement de l'établissement !

Le syndicat local Force Ouvrière Justice de la Maison d'Arrêt de Digne demande à la direction de revoir sa copie sur le sujet , d'autant plus qu'elle vient de sortir une note dérogatoire pour les deux détenus auxquels étaient destinés les "sacs à malices " qui ne peuvent à présents recevoir ces "livraisons" que par des personnes ayant un permis de visite !

Digne le 02 /04/24

Le bureau local